

Soins de premier recours en Ile-de-France, il est urgent d'agir !

La crise des services d'urgences que nous vivons actuellement est sans doute le miroir des dysfonctionnements de notre système de santé dans son ensemble et dépasse l'enjeu organisationnel, pour faire apparaître pleinement l'enjeu des ressources humaines : manque d'attractivité du secteur public, perte de sens du métier de soignant, constat d'absence de prise de poste des nouveaux diplômés, tensions extrêmes sur les urgences pédiatriques.

Par ailleurs, France Assos Santé Ile de France s'est toujours élevée, en général, contre la trop grande place donnée aux services hospitaliers des urgences dans l'offre de soin et constaté qu'elle n'était que la traduction d'une carence d'organisation du premier recours. Cette prise de position reste plus que jamais d'actualité.

Une enquête nationale sur l'hôpital réalisée par France Assos Santé à l'occasion de la crise des urgences, met en avant au travers de témoignages et de retours d'expériences d'usagers, une dégradation de l'offre de soins ayant des conséquences critiques pour les patients. En effet, les conditions de prise en charges des patients se détériorent, la qualité et la sécurité des soins est remise en cause et la relation soignant/soigné se dégrade.

L'Ile-de-France connaît de fortes tensions hospitalières liées à la diminution des capacités d'accueil des services de soins. Les usagers sont confrontés à des fermetures partielles ou totales de services d'urgences. De plus, certaines personnes prises en charge aux urgences y séjournent faute de solutions d'aval. Les capacités d'accueil des services d'urgences et donc l'accès aux soins s'en trouvent limités.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France a cherché à appliquer à l'été 2022, les mesures préconisées par le Ministère de la Santé, destinées à assurer un service de soins urgents non programmés en mettant en place un nouveau parcours pour les usagers s'appuyant sur une organisation spécifique.

D'après les informations transmises par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France, la situation serait sous contrôle avec uniquement quelques difficultés persistant à certains endroits. En août 2022 le nombre d'appels au SAMU aurait même diminué en comparaison à 2021.

France Assos Santé Ile-de-France estime que les premiers retours sur cette expérimentation traduisent l'engagement institutionnel pour gérer cette crise mais ne reflètent qu'une partie de la problématique qui comprend les fermetures de lits, les délestages, les réorganisations entre les équipes, la compréhension du parcours mis en place et son utilisation réelle par les usagers.

Avec l'objectif de participer à la construction d'un plan d'action pérenne, France Assos Santé Ile-de-France appelle à la constitution par l'Agence Régionale de Santé, d'un groupe de travail « premier recours » au sein de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA) à l'occasion de la préparation du Projet Régional de Santé (PRS), réunissant les professionnels de santé et les usagers. A partir du recueil de l'expérience de tous ces acteurs, l'état des lieux régional sera affiné et des solutions pérennes quant à l'accès aux soins urgents et non programmés des franciliens pourront être réfléchies et co-construites.

En outre, soucieuse d'obtenir un point de situation plus exhaustif à l'échelle régionale, France Assos Santé Ile-de-France recueillera l'expérience des usagers franciliens sur l'utilisation des urgences. Ces données et témoignages collectés permettront de nourrir le travail collectif.